

ÉCRIRE UNE NOUVELLE POLICIÈRE

Journée d'écriture créative pour adultes et ados + de 16 ans

DESRIPTIF

Au cours de ce stage, vous serez guidé.e pour :

- Identifier les caractéristiques de la nouvelle policière.
- Définir et créer des protagonistes emblématiques.
- Construire une intrigue attractive et cohérente, alimenter le suspense.
- Élaborer une chute convaincante.

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, formatrice, animatrice - <http://atout-ecriture.fr>

Autrice de « **Fatum** » roman noir publié aux éditions du Caïman, sélectionné pour le prix Cognac 2023 et pour le prix Dora-Suarez 2023. Prix spécial de la ville de Déols (concours Georges Sand) pour sa nouvelle policière « **Retour aux sources** » publiée aux éditions Lharmattan.

OÙ ? QUAND ?

Jeudi 22 février 2024 de 9h30 à 17h00-17h30 (en fonction du déroulement de la journée et du nombre de participants). Accueil 9h20, ponctualité requise.

PRÉREQUIS

Connaître et accepter le principe de l'atelier d'écriture (temps d'écriture, temps de lectures, temps d'échanges, temps éventuel de réécriture).

À NOTER !

Pause repas 1 h. Repas tiré des sacs, pris sur place.

En fonction de votre rythme d'écriture, votre nouvelle ne sera peut-être pas complètement terminée en fin de journée... mais elle sera très largement amorcée.

4 participants minimum, 9 participants maximum.

MATÉRIEL DEMANDÉ

- Matériel d'écriture (feuilles ou cahier, stylos...)
- Votre **pique-nique** – micro-ondes à disposition

INSCRIPTION

Formulaire d'inscription à compléter en page 2. Inscription entre le 9 septembre (porte ouverte) et le **14 février 2022 au plus tard**, dans la limite des dates disponibles.

Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet, par mail ou sur notre site ecriture-papyrus.com.

TARIF (règlement par **chèque** ou **virement*** à l'ordre d'Écriture & Papyrus) 80 €

Arrhes à l'inscription : **35 €**. Solde à remettre le premier jour du stage : **45 € + Adhésion 2023-2024 pour les non-adhérents : 10 € minimum.**

Règlement par virement bancaire :

Assoc. Écriture & Papyrus BIC **AGRIFRPP878** - IBAN **FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019**



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024

à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire, écrire lisiblement) :

Personne à contacter si problème (nom + tel) :

Je m'inscris à l'atelier ou stage intitulé : **ÉCRIRE UNE NOUVELLE POLICIÈRE**

qui aura lieu (date-s) : **jeudi 22 février 2024**

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de 35 euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'année scolaire en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 10 euros minimum**, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Mon chèque d'adhésion de membre de soutien sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai une **confirmation d'inscription** + notice explicative si besoin **au plus tard une semaine avant le début de l'atelier ou stage. Merci d'être patient !**

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront soit reportées à une date ultérieure, soit remplacées par des séances par e-mail et/ou par conférence téléphonique.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **10 euros minimum**.*

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature